



IXI Grow | COMPARTIMENT DE IXI ICAV

Document d'information clé (KID)

Alerte : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Principe

Ce document vous fournit les informations clé sur ce produit d'investissement. Ce n'est pas du matériel marketing. La loi exige ces informations pour vous aider à comprendre la nature, les risques, les frais, les gains et les pertes potentiels de ce produit et pour vous aider à le comparer à d'autres produits. Il est fortement conseillé de lire ce document afin de pouvoir prendre des décisions éclairées pour vos investissements.

Produit

Nom du produit :	IXI GROW Class A Shares - Accumulating (EUR) Compartment de IXI ICAV Code ISIN: IE000DE2NHB1 LEI Code: 213800YF6Z89R6AW5F81
Nom de l'initiateur PRIIP :	IXI FUND MANAGERS LTD (« AIFM »)
Autorité de réglementation de l'initiateur PRIIP :	Cyprus Securities and Exchange Commission (la « CySEC »)
Numéro de licence CySEC :	AIFM27/56/2013
Numéro de téléphone :	+35725262669
Site internet :	www.IXI.com
Autorité de réglementation :	Central Bank of Ireland (la « CBI »)
Numéro de référence de la CBI :	Pour IXI ICAV : C463901 Pour IXI Grow : C475682
Date de publication KID :	4/12/2025

Quel est le produit ?

Type

IXI GROW (le **Fonds**) est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et un compartiment de IXI ICAV (l'**ICAV**), un organisme irlandais de gestion collective d'actifs établi avec une responsabilité limitée et un capital variable. L'ICAV est un fonds de placement en multipropriété avec une responsabilité séparée entre ses compartiments. Il est autorisé par la CBI en qualité de fonds de placement alternatif pour la commercialisation aux investisseurs qualifiés. Le Fonds émettra plusieurs catégories de titres à des investisseurs potentiels au sein de l'ICAV, conformément au prospectus d'émission de l'ICAV et au supplément d'offre du Fonds. Ni l'ICAV ni le Fonds ne sont cotés sur un marché boursier réglementé ou dans un système multilatéral. Au sein du Fonds, les titres peuvent être achetés ou vendus sur une base mensuelle. Les titres du Fonds sont des actions de capitalisation, qui ne possèdent pas de distribution de revenus, mais le revenu attribuable à de tels titres est détenu et réinvesti au sein du Fonds, et se reflète dans la valeur nette de l'actif. Les investisseurs n'ont pas le droit d'échanger des titres au sein du Fonds contre des titres d'un autre compartiment de IXI ICAV. L'AIFM peut offrir les derniers prix des titres du Fonds et divulguer le prospectus d'émission et le supplément d'offre du Fonds ainsi que le dernier compte-rendu annuel du Fonds, gratuitement, en langue anglaise, à la demande de l'investisseur qualifié pour le faire. Le dépositaire de l'ICAV est Sparkasse Bank Malta Public Limited Company, branche d'Irlande.

Objectif

- L'objectif d'investissement du Fonds est de fournir aux investisseurs des rendements ajustés aux risques et de permettre d'atteindre une croissance du capital en fonction de l'intervalle spécifique de risque visé.
- Le Fonds investira exclusivement par le biais du trading algorithmique dans différents types d'instruments financiers. En particulier, le Fonds investira dans des devises et des métaux précieux, par l'intermédiaire de transactions au comptant et d'instruments financiers dérivés (IFD). Tout placement dans les métaux précieux sera réglé en espèces et n'impliquera pas la livraison physique de l'actif sous-jacent. Dans une moindre mesure, le Fonds peut investir dans des indices boursiers, des titres de créance, des espèces et des instruments assimilables à des espèces.
- Le fonds utilisera des IFD pour tenter d'atteindre son objectif d'investissement et/ou à des fins de couverture. Les IFD peuvent inclure, sans s'y limiter, les contrats de différence, les contrats à terme, les options, les contrats *forward* sur les instruments financiers et les options sur de tels contrats, ainsi que des contrats swap et autres dérivés des devises.
- L'intention de l'AIFM est de trader principalement des paires FX et il a mis au point un ensemble de stratégies solides et un cadre d'exécution efficace qui lui permettent d'exploiter le marché Forex en temps opportun et de manière systématique, de la génération du signal à l'exécution des transactions.
- L'AIFM s'engage dans des procédures et stratégies d'investissement sophistiquées en utilisant des modèles mathématiques, des analyses statistiques et des algorithmes informatiques qui traitent à leur tour les données historiques et actuelles du marché pour produire des signaux de trading sur les marchés.
- L'AIFM cherche à tirer parti principalement des tendances des cours des prix à court et à moyen terme sur les marchés haussiers et baissiers. La stratégie est mise en œuvre en utilisant des positions longues et courtes.
- L'AIFM peut utiliser l'effet de levier principalement à des fins d'investissement pour augmenter les positions d'investissement des IFD. Un effet de levier peut également être obtenu en entrant dans des accords cash ou physiques d'IDF et également avec le trading de marge (c'est-à-dire avec un crédit fourni par un ou des courtier(s) principal(aux) et tout courtier par l'intermédiaire duquel l'investissement est fait).
- Le Fonds n'investira pas dans d'autres organismes de placement collectif.



Investisseur particulier ciblé

Les investisseurs qui ont des connaissances ou de l'expérience des marchés de capitaux suffisantes, pour les investissements susmentionnés (qui se qualifient comme « investisseurs qualifiés » ou « investisseurs accrédités » comme stipulé dans le prospectus), qui comprennent les risques du Fonds, qui cherchent des rendements à court ou moyen terme et souhaitent investir leur argent dans des opportunités avec un rendement potentiel qui reflète les caractéristiques de risque à court et à moyen terme du Fonds.

Conditions du PRIIP

Ce Fonds n'a pas de date d'échéance. Dans certaines circonstances, l'ICAV peut être en droit de procéder au rachat forcé des parts du Fonds. Ces circonstances comprennent, entre autres, si la valeur nette d'inventaire du Fonds est inférieure à la taille minimale du Fonds, si l'investissement est détenu au profit d'un investisseur non éligible ou s'il est acquis en violation de toute loi applicable ou si la résiliation de l'investissement élimine l'exposition de l'ICAV, du Fonds ou de ses investisseurs à toute conséquence négative fiscale et/ou réglementaire.

Quels sont les risques et que puis-je attendre en retour ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque faible ◀.....▶ Risque fort

L'indicateur synthétique de risque est un guide pour connaître le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il montre à quel point il est probable que le produit provoque des pertes d'argent à cause des mouvements des marchés ou parce que nous ne serions pas en mesure de vous payer.

Nous avons classé ce produit en 4 sur une échelle de 7, ce qui est un risque moyen. Cela évalue les pertes potentielles d'un futur rendement à un niveau moyen et de mauvaises conditions de marché peuvent avoir un impact sur notre capacité à vous payer. Ce produit n'inclut pas de protection contre les performances futures

des marchés, donc vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

Cet indicateur de risque considère que vous gardez le produit pendant **1 an**. Le risque réel peut varier significativement si vous retirez votre argent prématurément et vous pouvez obtenir moins. Vous pourriez ne pas pouvoir vendre votre produit facilement ou vous pourriez le vendre à un prix qui aurait un impact significatif sur ce que vous pourriez obtenir en retour.

Une analyse complète des risques pertinents, y compris les risques généraux, les risques liés à la gestion du Fonds, les risques liés aux investissements en valeurs mobilières, aux autres fonds d'investissement, aux produits structurés, aux instruments financiers dérivés et aux positions au comptant et aux autres risques sont déterminés au sein du prospectus d'émission de ICAV et du supplément d'offre du Fonds qui sont détaillés ci-dessous.

Scénarios de rendement

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. Les développements des marchés dans le futur ne sont pas certains et ne peuvent pas être prédits avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés ci-dessous sont des illustrations de ce que vous pourriez obtenir selon des performances les pires, des performances moyennes ou des performances les meilleures du produit selon chaque scénario. Le scénario de tension présente ce que vous pourriez obtenir dans des conditions de marché extrêmes.

Les scénarios indiqués sont des illustrations basées sur les résultats passés et sur certaines hypothèses. Les marchés peuvent avoir des développements très différents dans le futur.

Durée recommandée de maintien : 1 an		Exemple d'investissement : 100 000 EUR	
Scénarios		Si vous retirez votre argent après 1 an	
Minimum		Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	78.020 €	
	Rendement annuel moyen	-21,98 %	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	100.410 €	
	Rendement annuel moyen	0,41 %	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	110.770 €	
	Rendement annuel moyen	10,77 %	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	122.360 €	
	Rendement annuel moyen	22,36 %	



Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais peuvent ne pas inclure tous les frais que vous payez à votre conseiller ou distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, ce qui peut également avoir une incidence sur le montant que vous obtenez.

Que se passe-t-il si l'ICAV ne peut pas payer ?

Dans le cas d'un défaut de l'ICAV et par conséquent d'un défaut du Fonds, il y aura un impact direct sur les investisseurs. Les investisseurs du Fonds ne sont soumis à aucun régime d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

Quels sont les coûts ?

La personne qui vous conseille ou vous vend ce produit peut vous facturer d'autres frais. Si c'est le cas, cette personne vous fournira des informations sur ces frais et vous indiquera leur impact sur votre investissement.

Frais sur la durée

Les tableaux indiquent les montants qui sont pris sur votre investissement pour couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent de la somme investie, de la durée du maintien du produit et de la performance du produit. Les montants indiqués sont illustratifs, basés sur un montant d'investissement donné et différentes périodes possibles d'investissement.

Nous supposons que :

- Le produit suit la performance du scénario intermédiaire.
- L'investissement est de 100 000 €.

	Si vous retirez votre argent après 1 an
Frais totaux	6.060 €
Impact du coût par année (*)	6,06 %

(*) Cela illustre comment les coûts peuvent réduire votre rendement chaque année pendant la durée de maintien. Par exemple, cela indique que si vous retirez votre argent après la période recommandée, votre rendement moyen par an est supposé être de 16,83 %, avant coûts, et de 10,77 % comme indiqué dans le scénario intermédiaire.

Composition des frais

Impact du coût par année si vous retirez votre argent après 1 an			
Frais ponctuels, payés à l'entrée ou à la sortie	Frais d'entrée	0 %	Il n'y a pas de frais d'entrée pour ce produit
	Frais de sortie	0 %	Il n'y a pas de frais de sortie pour ce produit.
Frais permanents, payés chaque année	Frais de transaction du portfolio	0,66 %	Il s'agit d'un coût estimé qui est facturé quand nous achetons/vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera selon la quantité que nous achetons/vendons. De tels coûts sont compris dans la valeur nette de l'actif du fonds.
	Frais de gestion	2 %	Les frais que nous avons pour la gestion de vos investissements.
	Autres frais permanents	0,18 %	Coûts dépendant des dépenses permanentes et autres paiements facturés par les opérations du Fonds.
Frais accessoires, payés selon des conditions spécifiques	Frais de performance	3,22 %	Le coût réel variera selon la performance de votre investissement. L'estimation de coût est basée sur des frais de performance moyenne sur les 5 dernières années, calculés comme 20 % du rendement au-dessus du sommet.

Combien de temps dois-je le maintenir et puis-je retirer mon argent plus tôt ?

Il n'y a pas de période de maintien minimum, cependant, les investissements peuvent être retirés sur une base mensuelle après un achat soumis au Prospectus d'émission de l'ICAV et au supplément du Fonds. Ces transactions peuvent être soumises à des frais et taxes commerciales. La période de maintien recommandée est d'au moins un an.

Comment puis-je faire une réclamation ?

Les investisseurs qui souhaitent déposer une réclamation doivent le faire en envoyant leur réclamation avec tout document nécessaire :

- Soit par email en écrivant à info@ixi.com ou
- Par courrier à l'adresse de l'AIFM : Syntagmatos Square, Old Port, Building X1, 1st Floor, 3042 Limassol, Chypre. Le courrier doit être adressé au Responsable de la conformité de l'AIFM.

Autres informations importantes

Ce Document d'information clé (KID) a été produit conformément à :



- a) La réglementation (EU) n°1286/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 26 novembre 2014 sur les documents d'information clé pour les produits d'investissement pour les particuliers et assurances, et
- b) La réglementation de la Commission déléguée (EU) n°2021/2268 modifiant les normes techniques réglementaires de la réglementation de la Commission déléguée (EU) n°2017/653 concernant la méthodologie et la présentation des scénarios de performance, la méthodologie de calcul et la présentation des coûts, etc..

Le prospectus d'émission, le supplément d'offre, l'acte constitutif et les derniers rapports annuels sont disponibles en faisant une demande par email (info@ixi.com) ou au bureau de l'AIFM, à Syntagmatos Square, Old Port, Building X1, 1st Floor, 3042 Limassol, Chypre.

L'AIFM est dans l'obligation de revoir et de réviser les informations contenues dans ce Document d'information clé (KID) chaque fois qu'il y a un changement qui affecte de manière significative ou qui peut affecter de manière significative les informations qui y sont contenues et, au minimum, tous les 12 mois à compter de la date de publication initiale du Document d'information clé.